



## FONCTIONNEMENT DES COURS

Les cours de danse durent 1H30 ou 1 H par semaine.

De manière générale, il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Des heures en plus sont souvent proposées pendant les vacances (gratuit).

Dans l'éventualité où nous serions amenés à annuler certains cours nous nous engageons à les rattraper.

Pour le bon fonctionnement des cours, il est important de nous prévenir en cas d'absence.

Pour les élèves mineurs nous devons voir les parents à la salle une fois toutes les deux semaines minimum.

Nous proposons également des cours supplémentaires, dit de perfectionnement, qui permettent à l'élève d'accélérer et d'approfondir son apprentissage. Ce sont certains de ces élèves que nous accompagnons sur des compétitions.

En cas de d'impossibilité de poursuivre les cours en présentiel, pour des raisons indépendantes de notre volonté et de notre organisation (interdictions d'accès aux salles, raisons climatiques, raisons sanitaires ....) les cours se poursuivront sous forme d'enseignement hybride à distance via les plateformes whatsapp, réseaux sociaux sites internet ...

L'inscription n'est effective qu'à compter de l'encaissement du chèque d'adhésion, à condition que le présent dossier soit retourné, signé et rempli et que l'ensemble des chèques des cotisations de l'année lui soit joint.

## PAIEMENTS

L'adhésion et la cotisation sont annuelles, c'est donc un engagement réciproque sur l'année.

Adhésion 2020 / 2021 : 15 €

Cotisation annuelle pour les cours de 1H30 : 280 €

Cotisation annuelle pour les cours de 1H (cours -8 ans) : 240€

Cotisation annuelle pour 2 cours / semaine : 440 €

Cotisation annuelle pour les membres d'un même foyer fiscal : 240€ / personne

Cotisation annuelle pour 3 cours par semaine (valable pour les membres d'un même foyer fiscal) : 600 €

Facilités de paiements : Les cours sont payables en : 1 fois. 4 fois. 10 fois. sans frais supplémentaire.

En cas de problème de paiement merci de nous en tenir informés et n'hésitez pas à nous solliciter de sorte que nous puissions trouver ensemble une solution. Le but étant de vous faciliter l'accès aux activités.

**Toute inscription est définitive. Aucun remboursement ne sera accordé, SAUF en cas de maladie grave apparue en cours d'année empêchant toute activité physique pendant la saison et sur présentation d'un justificatif médical envoyé par mail à [hello@foksabouge.com](mailto:hello@foksabouge.com).**

Comme indiqué plus haut en cas d'impossibilité d'assurer les cours en présentiel pour des raisons qui ne sont pas de notre organisation, les cours seront maintenus à distance et les cotisations resteront dues.

## TENUE

Tennis ou baskets type puma suède qui ne laissent pas de trace au sol. Pas de chaussure de course ou tennis à grosse semelle. Pour les cours de danse Hip Hop : Merci de prévoir genouillères et si possible des protections pour les coudes également.

Date :

Signature (précédé de la mention lue et approuvé) :